

## Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le code de l'éducation,  
Vu les statuts d'Aix-Marseille Université,  
Vu les statuts du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives,  
Vu la délibération du conseil des sports en date du 25 juin 2015 portant approbation de la désignation de Monsieur Bernard CAMPS en tant que Directeur du SUAPS,  
Vu la délibération du conseil d'administration en date du 21 juillet 2015 portant approbation de la nomination de Monsieur Bernard CAMPS en tant que Directeur du SUAPS,

### ARRÊTE

#### **Article 1 :**

Monsieur Philippe THIBAUT, Professeur d'Education Physique et Sportive, est nommé Directeur Adjoint du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives d'Aix-Marseille Université (SUAPS).

#### **Article 2 :**

Le Directeur Général des Services de l'Université est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 02 mai 2019

  
**Yvon Berland**  
Président d'Aix-Marseille Université

